

États-Unis Canada Amérique latine & Caraïbe Europe Afrique subsaharienne Russie et CEI Moyen Orient Océanie Asie

Guerre USA OTAN Histoire, société et culture Crise économique mondiale Crimes contre l'humanité Environnement Pétrole, Gaz de schiste, Transnafionagie Pauvreté et inégalités Militansialen 11 sept. Guerre au Droits humaffs eti 智麗 Loi et 99 sifice Droits des femmes Désinformation médiatique Science et médecine Services de renseignements





Visitez notre site web GlobalResearchTV

Recherche

Archives Index des Auteurs



Mondialisation.ca, Le 9 janvier 2012 lepetitblanquiste.hautetfort.com

🖪 Envoyer cet article à un(e) ami(e) Imprimer cet article



En Occident, les accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (avérées ou non) sont réservées à l'ennemi du moment, celui contre lequel nos gouvernements s'apprêtent à déchaîner le feu de leurs armées.

Mais que penser des dirigeants des Etats-Unis?

L'AGENT ORANGE

C'est en 1962 que John F. Kennedy déclenche l'opération Ranch Hand, une guerre chimique contre la population du Vietnam qui consiste à répandre sur les forêts et les récoltes des millions de litres de défoliant : l'agent orange. [1]

Fabriqué par Mosanto, l'agent orange - qui contient de la dioxine - est responsable du développement de maladies chez les personnes exposées, notamment de plusieurs sortes de cancers.

En outre, la stabilité de la dioxine fait qu'elle continue d'agir bien après son épandage provoquant des malformations à la naissance d'enfants dont les parents ont été contaminés : cécité, diabète, troubles mentaux, déficits moteurs et intellectuels, malformations diverses.

Vietnam : Epandage de l'agent orange

Trente ans après la fin des hostilités, environ 60.000 adultes et plus de 200.000 enfants souffraient toujours de l'agent orange. [2]

L'opération Ranch Hand a duré jusqu'en 1971. Près de 80 millions de litres de ce défoliant auraient été déversés sur le Sud du Vietnam. Un cinquième des forêts auraient été atteintes et 400.000

13/01/2012 20:31 1 sur 3

hectares de terrains agricoles contaminés.

On estime de 2,1 à 4,8 millions le nombre de Vietnamiens qui ont été directement exposés à l'agent orange entre 1961 et 1971. Auxquels il faut ajouter un nombre inconnu de Cambodgiens et de Laotiens, des civils et militaires américains, sud-coréens, canadiens, australiens et néo-zélandais. [3]

Enfants vietnamiens victimes de l'agent orange

L'URANIUM APPAUVRI

En 2004, sous le mandat de G.W. Bush, plus de 15.000 soldats de l'armée américaine donnent l'assaut à la ville de Fallouja (Irak). Pendant plusieurs semaines les raids de l'aviation se succèdent larguant des centaines de tonnes de missiles.

Parmi ces projectiles figuraient des bombes au phosphore blanc, une arme chimique et incendiaire interdite contre les populations. Mais c'est l'usage massif de bombes à l'« uranium appauvri » qui a eu les conséquences les plus graves sur la santé des habitants de Fallouja.

Réalisé pour France-Info en juin dernier, le documentaire de Feurat Alani - Irak : Les enfants sacrifiés de Fallouja – montre les effets terribles de l'emploi de ces armes : des bébés naissent avec la tête difforme, des organes en moins ou des membres atrophiés. Un nouveau-né sur cinq serait atteint de malformations graves. A ces malformations apparues à partir de 2005, s'ajoute des cancers à des taux jamais atteints ailleurs.

Enfants de Fallouja (photographie de Feurat Alani)

Selon une étude scientifique publiée en 2010, sur la période 2006-2009, le taux de mortalité à Fallouja s'élèverait à 80 ‰, quand des pays voisins comme l'Egypte et la Jordanie affichent respectivement 19,8 et 17 ‰. [4]

Pour Feurat Alani, « chaque famille ou presque a son "bébé-monstre" à Fallouja ».

Sous-produit de l'enrichissement de l'uranium naturel, l'uranium appauvri présente une densité très élevée, propriété utilisée dans les applications militaires pour la fabrication de blindages et de projectiles. [5]

Avant Fallouja, l'armée américaine a utilisé des munitions à uranium appauvri lors de la première guerre du Golfe et dans les Balkans (30.000 obus ont été tirés au Kosovo et 10.000 en Bosnie). [6]

Pour la population civile, les dangers résident dans les poussières et les aérosols dissipés par l'effet pyrophore [7] des ogives d'obus à uranium appauvri. Ces particules peuvent être inhalées ou ingérées dans les aliments, l'eau potable ou les sols contaminés.

La toxicologie chimique de l'uranium appauvri, plus importante que sa toxicité radiologique, est comparable à celle des métaux lourds comme le plomb ou le mercure.

L'ordre règne à Fallouja

L'OMERTA

Robert James Parsons [8] a révélé que « les agences des Nations unies ont imposé une chape de silence sur la dangerosité radiologique et chimique de cette arme » et qu'il a fallu attendre janvier 2001 pour que l'Organisation mondiale de la santé « envisage » d'enquêter sur les effets de l'uranium appauvri sur les populations du Golfe.

Les Etats-Unis n'ont pas ratifié le traité de Rome qui institue la Cour pénale internationale. Ce qui met ses dirigeants et chefs militaires à l'abri de toute poursuite pour leurs crimes.

Notes

- [1] L'agent orange doit son nom aux bandes de couleur orange inscrites sur les fûts dans lesquels il était stocké.
- [2] Dans une maternité d'Ho-Chi-Minh-Ville sont conservés tous les fœtus « monstrueux » dans du formol, on peut y voir des frères siamois partageant une seule tête disproportionnée, un tronc a deux têtes, des cas d'anencéphalie (absence de cerveau), de microcéphalie (petit cerveau)...
- [3] Les soldats américains (68.000) et coréens (20.000), qui ont été victimes de l'agent orange, ont

2 sur 3 13/01/2012 20:31

obtenu des fabricants le versement d'une indemnité à titre de compensation (environ 250 millions de dollars). En revanche, l'association vietnamienne des victimes de l'agent orange/dioxine a vu sa plainte rejetée par la justice américaine.

- [4] International Journal of Environmental Research and Public Health.
- [5] La plus caractéristique des munitions à uranium appauvri est l'obus-flêche. Il est doté d'une barre à uranium appauvri longue d'environ 25 cm. Son impact sur un char provoque une fusion du blindage et une projection de métal liquide dans l'habitacle. Le char explose en 5 secondes.
- [6] En 2001, après la guerre du Kosovo, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a réclamé l'interdiction de la fabrication, des essais, de l'utilisation et de la vente d'armes à l'uranium appauvri afin de préserver les générations présentes et futures.
- [7] Lors de l'impact, l'uranium appauvri se divise en très fines particules dont certaines prennent feu spontanément : c'est la caractéristique d'un métal « pyrophore ».
- [8] Loi du silence sur l'uranium appauvri, Le Monde diplomatique, février 2001.

JPD%20B.png Jean-Pierre Dubois - blanqui.29@orange.fr

Articles de Jean-Pierre Dubois publiés par Mondialisation.ca



recherche sur la mondialisation

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Jean-Pierre Dubois, lepetitblanquiste.hautetfort.com, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=28559

Privacy Policy

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca Site web par Polygraphx Multimedia © Copyright 2005-2009

3 sur 3